



Bulletin d'Information

Mars - Avril 2012



Le mot de la Présidente :

Le week end du 19 au 21 avril se tenait le prestigieux BIP à Fontainebleau, très beau concours où nous avons eu le plaisir de voir plusieurs étalons « jeune génétique PFS ».

Véritable ambassadeur de ce programme de sélection PFS, Quabar des Monceaux a fait vibrer les spectateurs de la Coupe des nations pendant ses 2 superbes parcours (O+4), effectués dans un style magnifique.

Le choix de la qualité et de la sélection par la voie mâle, l'ANPFS l'a fait et va persister dans cette direction, puisque la Commission Européenne vient de classer sans suite un dossier de remise en question de l'approbation des étalons dans le Stud Book PFS.

En cette période de l'année, je vous souhaite de beaux et bons poulains français de selle.

Marie Dominique Saumont-Lacoeuille

Association Nationale du Poney Français de Selle

Bâtiment « la colonie » - Parc Equestre Fédéral

41 600 Lamotte-Beuvron

Tel : 02.54.83.72.00

Fax : 02.54.95.96.18

e-mail : anpfs@wanadoo.fr

site internet : www.anpfs.com

Bulletin 2013 N° 2

Imprimé par nos soins



SOMMAIRE

- Assemblée Générale de l'ANPFS
 - ☆ GIP France Haras
 - ☆ Institutionnels
 - ☆ Règlement fédéral
 - ☆ TVA
 - ☆ Questions diverses
- Session d'approbation du 10 mars
- Certification d'Identité
- Consanguinité et ancêtres majeurs chez les PFS
- Concours de Modèles et Allures en région

DATES A RETENIR

Championnats Poney

Sologn'Pony

du 6 au 14 JUILLET 2013

du 22 au 25 AOUT 2013

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANPFS

L'assemblée générale de l'ANPFS s'est tenue le 9 mars dernier, dans l'enceinte du parc équestre fédéral de Lamotte Beuvron. Outre les administrateurs et adhérents de l'association, y assistaient également Mme. de Sainte Marie, Directrice Générale de France Haras, et M. Blanc, Interlocuteur Privilégié des Poneys Français de Selle au sein de l'IFCE.

A l'issue de leur lecture respective, le rapport financier, le budget prévisionnel, le rapport moral et le rapport d'orientation ont été adoptés à l'unanimité. Vous trouverez ces documents joints au bulletin.

Aura été évoqué dans le cadre du rapport d'orientation le dossier myotonie de l'ANPNF. Après un bref exposé de Guillaume Blanc sur les symptômes de la myotonie (maladie du tonus musculaire), ainsi que les actions de l'ANPNF en faveur de la détection, c'est Emilie Morichon, chargée de mission de la Fédération des Poneys et Petits Chevaux de France, qui aura pris la parole pour évoquer la possibilité de remboursement des tests de détection de la myotonie (réalisés par Labogena) via le dossier Eperon sanitaire porté par FPPCF (informations disponibles auprès du secrétariat).

La fin de matinée et l'après-midi auront été consacrées aux questions diverses, dont le contenu est détaillé ci-après.

GIP France Haras

A la suite de l'Assemblée Générale, Madame la Présidente présente le projet de reprise du GIP France Haras par les socio-professionnels à partir de 2014, projet auquel les poneys n'ont pas été associés.

L'ANPFS a récemment été invitée à faire partie du groupe de travail, qui étudie actuellement la création d'un modèle poney, qui, en se basant sur les données disponibles, serait déficitaire par rapport au modèle chevaux. En l'absence de suffisamment d'éléments, Mme La Présidente évoque le fait qu'il est actuellement impossible de se positionner.

Mme de Ste Marie, directrice de France Haras, fait un point de situation sur l'évolution de la structure et de son historique. Il a été décidé en 2009 de retirer les activités concurrentielles des ex-Haras Nationaux du champ public: étalonnage, service aux éleveurs, identification. S'en est suivi la création de l'IFCE (opérateur public de l'état pour assurer les missions non concurrentielles) et du GIE France Haras, chargé de reprendre les activités concurrentielles et les transférer aux professionnels de la filière. Au sein de France Haras, 50.1% des droits de vote sont détendus par l'état, 49.9% par les professionnels, qui sont associés au transfert des Centres Techniques (80 CT en 2011, il en reste 8 en 2013, objectif 0 en 2014).

Au niveau central, France Haras a repris l'ensemble du pool des étalons, ainsi que des activités transverses (stockage et expédition de semences et export, organisation des réseaux de transport IAC et mise en place d'une démarche de qualité depuis 2 ans pour améliorer le service aux éleveurs et le niveau de performance des CT).

Dès 2014 se pose le problème du transfert des activités centrales à un opérateur professionnel. Ce projet est piloté par Jacques Gounet, mandaté par le Conseil d'Administration de France Haras. Patrick Daneels, qui représentaient les poneys en tant que président de la FPPCF, n'a pas participé au groupe de travail, d'où la non représentation des poneys dans le projet actuel, qui regroupe actuellement les races SF, AQPS, TF, AR, AA.

Un modèle économique poney est aujourd'hui à l'étude (avec l'aide de Laurent Vignaud, directeur technique de France Haras), avec pour objectif l'atteinte de l'équilibre financier. Reste cependant la question du besoin d'un financement au départ, qui sera l'enjeu de la dissolution du GIP France Haras (qui a un fonds de roulement important, et un capital présent mais en baisse).

France Haras propose aujourd'hui un certain nombre de services, parmi lesquels le maintien de l'exploitation d'étalons poneys, confiés à des Centres Techniques – la plupart privés. France Haras change le réseau de transport, avec l'organisation d'un service centralisé de gestion de commandes : inscription en ligne des éleveurs et paiement en direct des frais.

En ce qui concerne les évolutions à partir de 2014, un vote du conseil d'administration de France Haras en date du 6 décembre 2012 a validé les principes du projet, et a demandé que les études juridiques et

financières soient complétées. Aujourd'hui, le projet a été conçu avec une gouvernance des races, la question est de savoir si des opérateurs professionnels pourront y rentrer également, et quelle place sera réservée aux éleveurs (représentés par les ANR), et aux opérateurs professionnels. A l'heure actuelle la structure juridique n'est pas montée. Pour le moment les modèles économiques poney ne sont pas très favorables, le seul modèle qui pourrait fonctionner prévoit au minimum 45 juments par poney.

L'une des hypothèses envisagées est un portage par la maison mère SHF.

Relations avec les institutionnels

Guillaume Blanc revient sur la signature d'une convention avec FPPCF pour la mise à disposition du personnel de l'IFCE, à destination des ANR. Il présente également le travail de l'IFCE sur les primes en Modèles et Allures, et notamment l'émission d'une notification de l'Europe en disant que les primes n'étaient pas eurocompatibles. Une nouvelle procédure est en réflexion, avec changement de forme, pour maintenir le soutien du ministère. Il rappelle également que si le gouvernement continue dans la démarche actuelle, l'Europe est en droit d'exiger un remboursement des primes versées. Mme la Présidente revient sur la convention entre le ministère et les ANR pour le versement des subventions, avec la mise en place d'une nouvelle grille pour versement de la subvention, qui se doit d'être eurocompatible. Guillaume Blanc définit l'eurocompatibilité : aides à la production, directes, en fonction des effectifs sont incompatibles. Aujourd'hui les primes, y compris PACE, doivent avoir pour vocation de caractériser les animaux.

Une convention avec l'IFCE est également en cours, et porte sur la diversité génétique dans la race, la composition raciale, ancêtres majeurs et taux de consanguinité. Ce projet inter-espèces permet d'étudier l'évolution d'une race d'année en année.

Règlement Fédéral Poney

Emmanuelle Schramm, DTN adjointe, intervient sur le règlement fédéral, et notamment ses modifications pour la saison 2013. En ce qui concerne la modification des dénominations des épreuves poney, est évoquée en premier lieu la difficulté des concours poney, qui présentent 3 points d'entrée (taille du poney, âge du cavalier, niveau d'épreuve). L'objectif de la modification règlementaire est de simplifier les dénominations, en reprenant ce qui se passe à cheval : un groupe dans la cohérence club (dénomination « poney » dans le libellé de l'épreuve), un dans la cohérence amateur (dénomination « as » dans le libellé de l'épreuve).

Plusieurs adhérents regrettent le fait que la hauteur de l'épreuve ne soit pas reprise dans l'intitulé de l'épreuve, au détriment de la lisibilité des épreuves, et ce qui rend toute équivalence entre 2012 et 2013 compliquée. Mme Schramm évoque la possibilité de mentionner dans le futur la hauteur de l'épreuve dans le libellé, ce qui devrait rallonger les intitulés.

TVA

Pascal Bioulac, Président du Groupement Hippique National, est intervenu avant l'ouverture de l'Assemblée Générale, afin de faire un historique du dossier TVA, au lendemain de la parution du bulletin officiel des impôts.

Le début d'après-midi aura été l'occasion de revenir sur les taux de TVA applicables à l'ensemble de la filière équine, au lendemain de la sortie de l'instruction fiscale au Bulletin Officiel de Impôts, lors d'une intervention réalisée par Pierre Antoine Tressos, juriste au GHN.

En matière de ventes d'équidés

Le taux réduit de 2,10 % ne concerne que la vente d'animaux vivants de boucherie et de charcuterie, vendus à des personnes non assujetties à la TVA.

Le taux réduit de 7 % concerne la vente de :

- animaux de boucherie à des personnes assujetties
- chevaux destinés aux travaux agricoles (labour, débardage, etc.)
- étalons destinés à la reproduction

- femelles destinées à la reproduction
- saillies, embryon, paillettes

Le taux plein de 19,6 % concerne la vente de :

- chevaux hongres, quelle que soit leur utilisation
- chevaux mâles et femelles destinés à une utilisation sportive

En matière de pensions / prestations

Le taux réduit de 7 % concerne :

- les opérations de poulinage sans intervention du vétérinaire
- la prise en pension des chevaux destinés à la reproduction
- les prestations d'encadrement, enseignement, activités d'équitation, encadrées par une fédération sportive (FFE)
- la prise en pension de chevaux (au pré ou au box) destinés à être utilisés dans le cadre d'activités encadrées par une fédération sportive ainsi que le droit d'utilisation, des installations à caractère sportif (manège, carrière, écurie et équipements sportifs recensés en application de l'article L312-2 du code du sport), sans obligation d'affiliation à la FFE

Le taux plein de 19,6 % concerne:

- la prise en pension d'animaux non destinés à la reproduction, et non utilisés dans le cadre d'activités sportives (ex : chevaux à la retraite)

Le Bulletin Officiel des Impôts ne détaillant pas le taux de TVA applicable à un mâle ou femelle vendu pour une utilisation sportive et pour la reproduction, cette question fera l'objet d'une demande d'éclaircissement de la part du GHN, à destination du Ministère de l'Agriculture.

Questions diverses

Le problème de la présentation d'étalons non approuvés pour produire au sein d'un stud book lors des présentations d'étalons est évoqué, ainsi que le versement des primes aux part bred, qui appartiennent à un registre.

Est évoquée également la prochaine mise en place d'un décret concernant le choix de l'éleveur devrait permettre à l'éleveur d'inscrire son produit dans l'un des SB possibles.

Mme Véronique Guillet demande si les notes obtenues par une poulinière lors du concours régional pourraient être prises en compte dans le cadre du label modèle du Programme d'Elevage (qui tient actuellement compte uniquement des notes obtenues lors du national). L'existence de grandes disparités entre les régions rend toutes comparaisons entre animaux présentés dans des régions différentes impossible. Christian Morel évoque le fait que le conseil d'administration projette de travailler sur le Programme d'Elevage prochainement, plus particulièrement en ce qui concerne la voie mâle.

Flora Planchon présente le championnat mondial des jeunes éleveurs présentateurs des chevaux de sport, qui existe depuis 2 ans. Il est organisé en juillet 2013 en suède, l'ANSF organise des étapes de sélection / formation.

Mme la Présidente lit le courrier de M. Trimaille au sujet de la présence d'OC à France Dressage, puis le courrier de Mme Rimoux au sujet des B et C lors des mâles de 3 ans au SP. Les poneys sont déjà en pelotons par taille, et ils passent sur les barres par taille.

Mme la Présidente revient sur les évolutions de la PAC, et sur une éventuelle intégration du cheval, ce qui semble peu probable.

La question des Cycles Classiques SHF est abordée, notamment en ce qui concerne le maintien des épreuves poneys B, sur demande des organisateurs. Le problème du circuit CCE dans le Sud est évoqué, en

effet le règlement demande 2 juges nationaux, donc il y aura probablement moins d'épreuves à venir cette année. La SHF ne souhaite pas diminuer le nombre de juges pour des raisons de sécurité. Est également évoqué le fait que la SHF demande désormais la fourniture de photos pour valider les concours label afin de mettre en place un contrôle

Mme la présidente présente l'étude prospective de la filière équine française à l'horizon 2030. Guillaume Blanc présente les conclusions de cette étude, avec 4 scénarios poussés à l'extrême (la réalité sera probablement un panaché de ces scénarios, en fonction des régions concernées)

4 scénarios ont été mis en avant :

- « tous à cheval » : cheval dans le marché de loisir
- le cheval des élites : des usages restreints dans une société de fracture sociale
- le cheval citoyen : le cheval au service de l'homme, lien dans les territoires
- le cheval compagnon

CERTIFICATION D'IDENTITE

La validation du signalement n'est désormais plus obligatoire pour leur participation en compétition. Vous trouverez joint à ce bulletin une fiche détaillant la nouvelle procédure.

APPROBATION DES ETALONS – SESSION DU 10 MARS 2013

24 candidats étalons briguaient l'agrément lors de cette session et la moitié l'ont obtenu, parmi ceux ci on comptait 5 Poney Français de Selle, 1 Connemara, 2 New Forest, 3 Deutsches Reitpony et un Belgisches Warmblut.



photo E. Meier

Avec une moyenne de 15,61, le meilleur poney de la journée fût **BE Champion Suprême d'Eté** (FS Champion de Luxe*Power Boy), il obtient la meilleure note de modèle : ce poney très chic et harmonieux, très bien sorti devant se déplace avec souplesse et élégance, et est titulaire de bonnes performances en dressage sous la selle d'une adulte puis qu'il est champion de France amateur 2. C'est évidemment un étalon à recommander pour la production de poneys de dressage.

C'est également le cas de **Golden Hero 2** (FS Golden Moonlight * FS Don't Worry) 3^{ème} meilleure note de cette commission avec une moyenne de 15,25. Moins brillant que le précédent au modèle et un peu plat, il se déplace avec rebond et amplitude ce qui le conduira sans doute au grand prix si il a la chance de trouver un pilote compétent.

Avec 15,5, **Jowourits** (Arenberg Maurits * Heuvingshof Wout), très petit New Forest hollandais, a favorablement impressionné le jury : chic et harmonieux au modèle quoiqu'un peu léger dans ses dessous il se déplace avec équilibre et énergie. Son respect de la barre et son style lui permettent d'obtenir la meilleure note d'obstacle soit 18,5, il termine deuxième de cette commission.

Le quatrième, **Show business Oak** (Moonlight Berenger * Epona Gala), est un très bon fils de Moonlight Berenger qui a la particularité d'être un brillant poney d'attelage. Harmonieux au modèle quoique pas très mâle énergique et délié dans sa locomotion, il a également été un bon poney de CSO, cependant un avenir à haut niveau dans sa discipline l'attends



photo E. Morichon

En cinquième position, c'est **Dumbledor** (Donatelli * Silvertop's As), gagnant en GP poney de dressage, qui se déplace lui aussi très bien. Il est un peu pénalisé par son modèle un petit peu moins harmonieux que les trois premiers, c'est néanmoins également un poney intéressant pour la production de poney de dressage.



On trouve ensuite **Toitontoit de Malo** (Bolino Ravignan* Uber de Bord) toisant 1,31m chic et harmonieux au modèle bien sorti devant mais un petit peu faible dans son dos, il a très bien sauté. Avec Jowourits voilà un étalon de petite taille de qualité, c'est en plus l'un des rares fils étalon de l'excellent Bolino Ravignan. Il obtient la bonne note de 15,05.

Avec la moyenne de 14,55 vient ensuite le performer **Iwan de Villate** (Whisky vif Argent * Garryhinch Millrace) croisement atypique d'une Welsh Cob et d'une Connemara. Critiquable au modèle, il fait preuve d'un tempérament guerrier et d'un vrai respect de la barre.

Les trois derniers agréés obtiennent la même note de 14,5. Tout d'abord **Snoupy des Etisses** (Quick Star x Fazay), dont la mère Belle du Pont, du haut de son mètre 40, tournait en GP sous la selle des enfants Batillat. Il a hérité du tempérament guerrier de son père ainsi que de sa forte propulsion, il semble toutefois compliqué à gérer et conviendra sans doute à des ponettes dotées d'un bon équilibre et d'une tête froide.

Avec la même note **Requiem de Pyrène** (Léo du Canoé * Willoway Double Gold), que l'on pourrait qualifier de coup de coeur de la commission, est un beau New forest comme on aimerait en voir plus souvent, doté d'un beau tissu. Sa locomotion est un peu juste, mais il s'est montré brillant à l'obstacle à la fois styliste et sûr de lui dans les abords.

Enfin **Icare de la Belle** (Un Prince du Ruère * Lord Diamond) régulier dans tous les ateliers et doté d'un très bon galop obtient lui aussi le droit en produire en croisement.

Les deux suivants obtiennent leur agrément sur décision de la commission du Stub Book, ce qui ne résulte pas de la même procédure que les précédents.

Tresor V (Papillon Rouge * Laudanum) un BWP de petite taille performer en GP coupe du monde sous la selle de Steve Guerdat du fait de son appartenance à un SB cheval. Il conviendra à des ponettes de préférence de taille C trottant bien.

Un Amour des Ifs (Moonlight Berenger * Paleo Dargos) avait quant à lui participé au championnat des mâles de trois ans en 2011 malgré une ataxie due à un accident. Il fût logiquement mal noté aux allures. Ce poney, au modèle harmonieux, fait en père se représentait donc, dossier vétérinaire à l'appui, et la commission a choisi de l'agréer essentiellement par conservation de génétique. Il est en effet l'un des très rares descendants de Paléo d'Argos, fils d'un excellent étalon issu d'une souche fondatrice du stud book PFS, F'Sécateur de Floriège (Alhabac * Cusop Sunray).

Vous pouvez retrouver le détail des notes de chaque candidat sur notre site www.anpfs.com

CONSANGUINITE ET ANCETRES MAJEURS CHEZ LES PONEY FRANÇAIS DE SELLE

L'IFCE, en collaboration avec l'INRA, a travaillé sur plusieurs moyens d'étudier la diversité génétique au sein des différentes races de chevaux. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'étude de la consanguinité et des ancêtres majeurs chez le Poney Français de Selle.

Dans un rapport remis au bureau de l'ANPFS au mois d'avril (consultable dans son intégralité sur notre site anpfs.com), une équipe conjointe IFCE / INRA, composée de Anne Ricard, Sophie Danvy, et Margot Sabbagh a présenté le résultat de cette étude.

1. La consanguinité et son évolution chez les Poney Français de Selle

Etait étudiée en premier lieu l'incidence de la consanguinité dans la population des PFS. Elle peut avoir comme intérêt le fait de fixer une qualité présente chez un ancêtre, mais peut également engendrer des effets indésirables, comme une baisse de la variabilité génétique, problèmes de reproduction, ou expression de gènes indésirables. C'est par exemple le cas du gène de la myotonie (qui entraîne des contractions musculaires prolongées, et rend l'équidé atteint difficilement utilisable pour le sport), présent dans certaines lignées de poneys New Forest.

Le coefficient de consanguinité est basé sur le nombre de répétitions d'un ancêtre commun entre la lignée paternelle et maternelle. Il permet donc de mettre en avant la présence d'un même poney dans le pédigrée du père et de la mère. Plus l'ancêtre commun est éloigné, plus le taux de consanguinité sera faible : la part du patrimoine génétique apportée par cet ancêtre commun est d'autant plus réduite qu'il figure de façon éloignée dans le pédigrée.

Par exemple, voici quelques valeurs de taux de consanguinité :

Lien de parenté entre les deux parents	Taux de consanguinité du produit
Aucun ancêtre commun	0 %
1 arrière grand-parent commun	0,80 %
2 grands-parents communs	6,25 %
4 grand-parents communs ou ½ frère et sœur ou oncle (tante) et nièce (neveu)	12,5 %
2 parents communs (frère et sœur) ou parent et produit	25 %

Il faut également garder en mémoire que **la consanguinité n'est pas transmissible**. Ainsi, un produit issu de deux parents consanguins eux-mêmes, mais non apparentés entre-eux, ne sera lui-même pas consanguin.

Afin d'étudier le taux de consanguinité dans la population des PFS, il est donc primordial de détenir un maximum d'informations sur leur généalogie. Le stud book de la race est géré depuis sa création par le SIRE, ce qui permet aujourd'hui d'avoir une bonne connaissance des généalogies des individus. En effet, près de la moitié des Poney Français de Selle a une généalogie connue sur 6 générations.

Une analyse de l'évolution du taux de consanguinité dans la population a permis de mettre en évidence plusieurs constatations :

- ☆ Le pourcentage de PFS consanguins parmi la population totale a connu une forte augmentation entre 1987 et 1995, il semble être en légère augmentation depuis 2009. En 2010, 46% des PFS étaient consanguins (c'est-à-dire que près de la moitié de la population est issue de parents ayant au moins un ancêtre commun).
- ☆ Le taux moyen de consanguinité dans la population totale tend à diminuer depuis le milieu des années 90. En 2010 il était de 0,44%, ce qui est très faible.
- ☆ Le taux de consanguinité moyen des poneys consanguins (c'est-à-dire le taux de consanguinité moyen, calculé parmi la population de poneys dont les parents ont au moins un ancêtre commun) diminue depuis 20 ans : il était de 0,93% en 2010.

Le taux de consanguinité chez le Poney Français de Selle reste faible, toutefois, les éleveurs doivent rester vigilants lors du raisonnement de leurs accouplements. L'étude a en effet permis de mettre en évidence une consanguinité très importante chez certains animaux.

2. Les principaux ancêtres majeurs de la race Poney Français de Selle

En second lieu, la mise en évidence des ancêtres majeurs au sein de la race Poney Français de Selle permet d'avoir une vue plus globale de la diversité génétique dans la population.

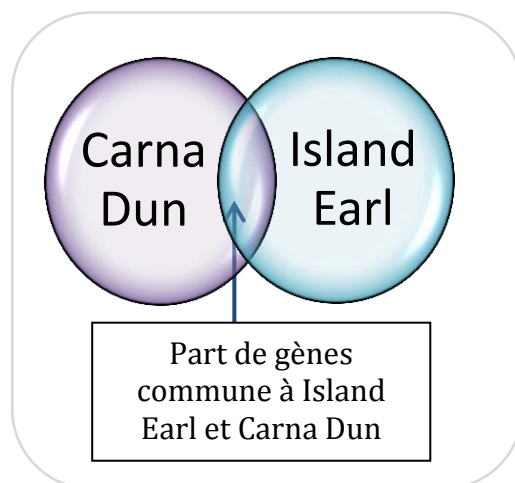
Les ancêtres majeurs sont les poneys (mâles ou femelles) qui sont le plus présents dans les pédigrées des PFS aujourd'hui. On y retrouve donc des poneys de race autre que Poney Français de Selle, qui sont également ancêtres majeurs dans leurs propres races.

Dans certains cas, par exemple lorsqu'un ancêtre majeur est trop utilisé au sein d'une race, cela peut provoquer un **goulot d'étranglement**, c'est-à-dire un appauvrissement génétique de la population. Cela entraîne également une augmentation sensible du taux de consanguinité dans la race.

Les trente premiers ancêtres majeurs de la race ont été mis en évidence, et sont listés dans le tableau ci-après. Y figure également la contribution directe et contribution marginale de chaque ancêtre majeur.

La contribution directe est la part de gènes de la population totale qui proviennent de l'ancêtre majeur. Par exemple, dans le cas de Linaro, 4,57% des gènes présents dans la population des PFS proviennent de Linaro.

La contribution marginale est basée sur la contribution directe, mais elle intègre également les liens de parenté éventuels entre ancêtres majeurs. Par exemple, dans le cas de Carna Dun (2^{ème} ancêtre majeur), il possède une contribution directe et marginale de 3,15%. Cependant, Carna Dun est le père de Island Earl, qui figure également parmi les ancêtres majeurs, à la 16^{ème} place. Une partie des gènes apportés par Island Earl est donc déjà apportée par Carna Dun, et de façon plus importante pour Carna Dun, comme il est plus présent dans le pedigree des poneys que Island Earl. La part de gènes qu'Island Earl amène est donc en partie déjà incluse dans la part de gènes qu'amène Carna Dun : sa contribution directe est de 2,23% mais sa contribution marginale (dont est 'déduite' la part des gènes déjà apportés par Carna Dun) est de 0,91%.



Les ancêtres majeurs ont été classés selon l'importance décroissante de leur contribution marginale :

Nom	Race	Année de naissance	Nb Produits Total	Nb Produits PFS	Contribution directe en %	Contribution marginale en %
LINARO (DE)	POET	1985	858	729	4,57	4,57
CARNA DUN (IE)	CO	1948	92	---	3,15	3,15
CARNA BOBBY (IE)	CO	1946	102	---	2,99	2,99
DUN LORENZO (IE)	CO	1941	53	---	1,66	1,66
PANDI (NL)	AR	1972	141	55	1,43	1,43
BURTON STARLIGHT (GB)	NF	1960	38	---	1,31	1,31
IRICHO (TN)	AR	1959	108	11	1,27	1,27
LOULOU	PFS	1964	192	109	1,26	1,26
THUNDER DU BLIN	CO	1985	983	427	1,64	1,23
ADORO AL MAURY	AR	1977	328	202	1,17	1,17
ARON N (DE)	DRPON	1990	241	200	1,12	1,12
BAR	AR	1975	357	172	1,26	0,94
MACHNO CARWYN GB)	WD	1992	410	263	0,94	0,94
CLONKEEHAN URATUM (IE)	CO	1954	71	---	0,94	0,94
JEDIVI (ES)	AR	1967	220	35	0,91	0,91
ISLAND EARL (IE)	CO	1963	146	---	2,23	0,91
BROOKSIDE DAVID (GB)	NF	1943	24	---	0,90	0,90
NABOR (DE)	DRPON	1985	39	24	0,85	0,85
INVER REBEL (IE)	CO	1950	66	---	1,03	0,82
KANTJE'S RONALDO (NL)	NF	1987	483	261	0,87	0,81
JOLLY DES IFS	NF	1975	127	21	0,94	0,79
MERRIE MUSKET (GB)	NF	1964	127	24	0,78	0,78
KOOIHUSTER TEAKE (NL)	POET	1988	225	182	0,76	0,76
KANTJE'S ADMIRAAL (NL)	POET	1982	358	283	0,76	0,76
DOLAN ROSE (IE)	CO	1944	3	---	0,84	0,74
WILLOWAY GOOD AS GOLD	NF	1989	195	85	0,75	0,66
MAC GEYVER (DE)	DRPON	1992	149	128	0,64	0,64
LANCER (DE)	DRPON	1991	115	95	0,58	0,58
GIL (IE)	CO	1938	13	---	2,40	0,57
DENNY DANNY (GB)	NF	1943	20	---	0,71	0,56

Les trente premiers ancêtres majeurs de la race Poney Français de Selle

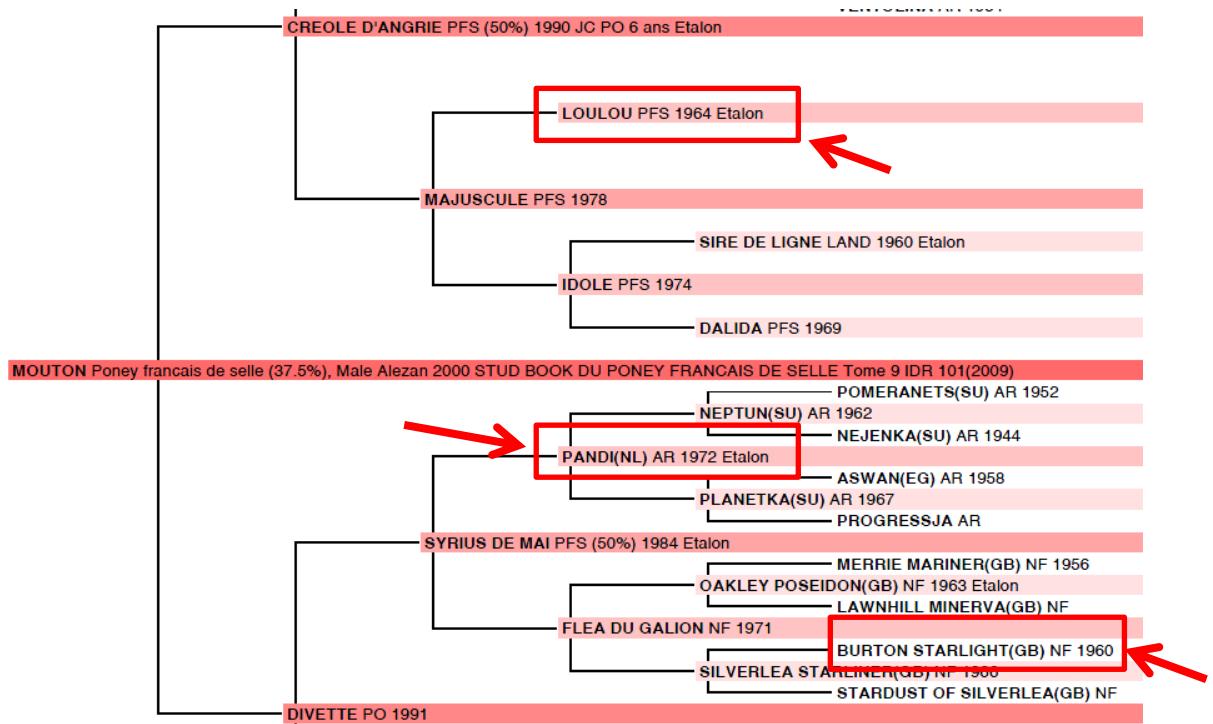
En sommant les contributions marginales de ces 30 ancêtres majeurs de la race, on constate qu'ils ont contribué à hauteur d'environ 36% au patrimoine génétique de la population des Poney Français de Selle actuels.

Grâce à l'identification des ancêtres majeurs de la race, il est possible de réaliser des 'profils génétiques' de chaque individu, en observant la contribution de chaque ancêtre majeur à son patrimoine.

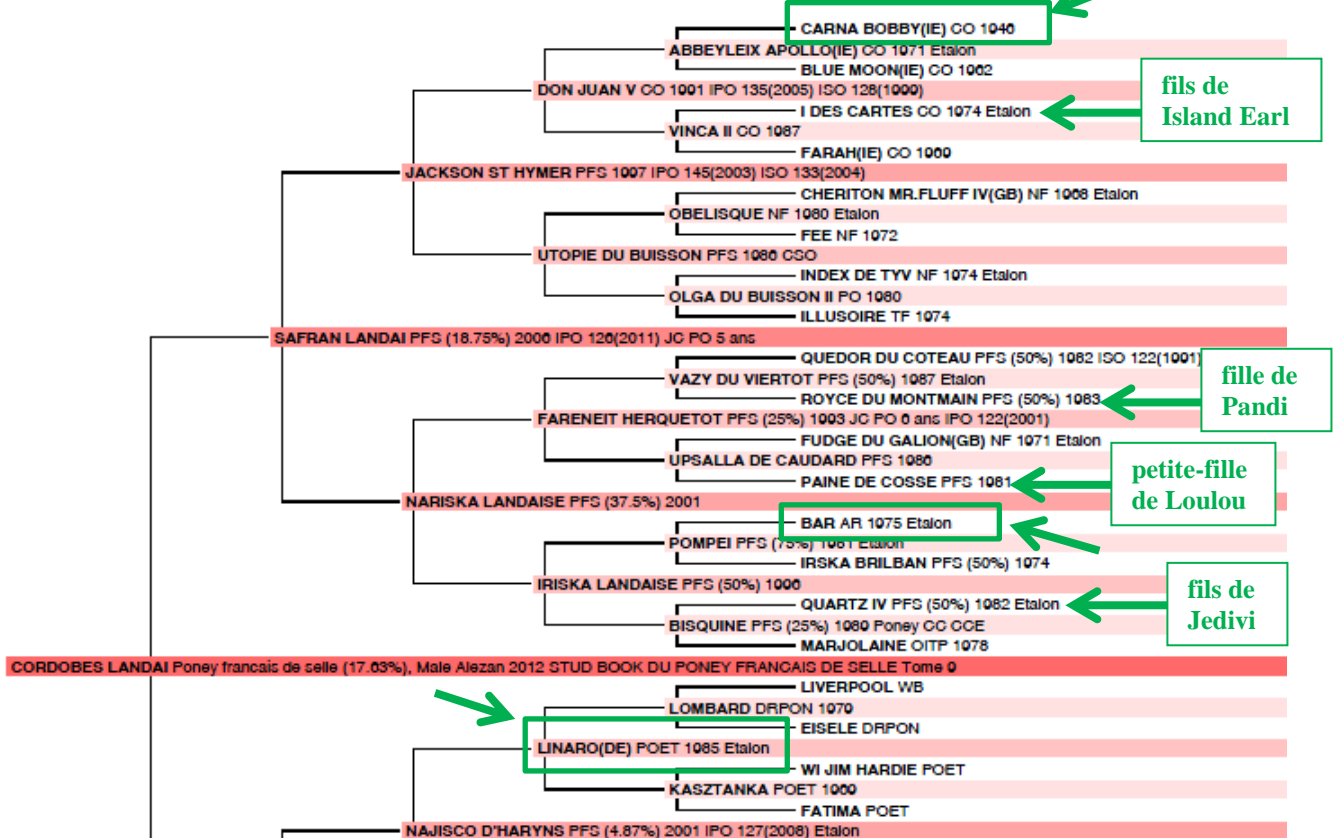
Sont représentés dans la figure ci-dessous trois profils distincts.

En bleu, la moyenne de la population de PFS nés entre 2006 et 2010 : on y retrouve les 30 ancêtres majeurs, représentés à hauteur de leur contribution marginale respective.

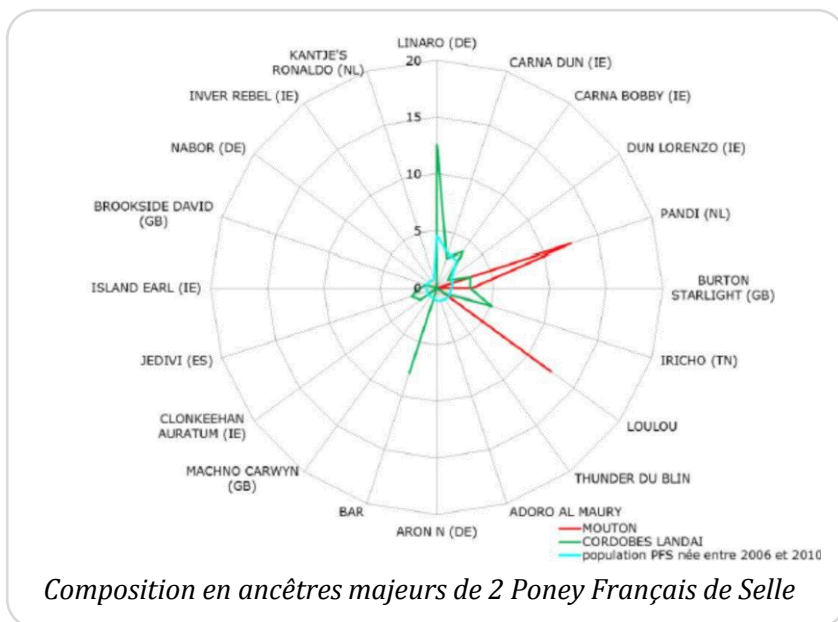
En rouge le PFS Mouton, on retrouve trois ancêtres majeurs dans son pedigree.



En vert, le PFS Cordobes Landai, on retrouve parmi ses origines la plupart des 30 premiers ancêtres majeurs de la race.



On constate que Mouton possède, dans son patrimoine génétique, peu de gènes provenant des ancêtres majeurs de la race. A l'opposé, Cordobes Landai descend en grande partie des principaux ancêtres majeurs de la race. Mouton a donc des origines plus « originales » et moins communes que celles de Cordobes Landai.

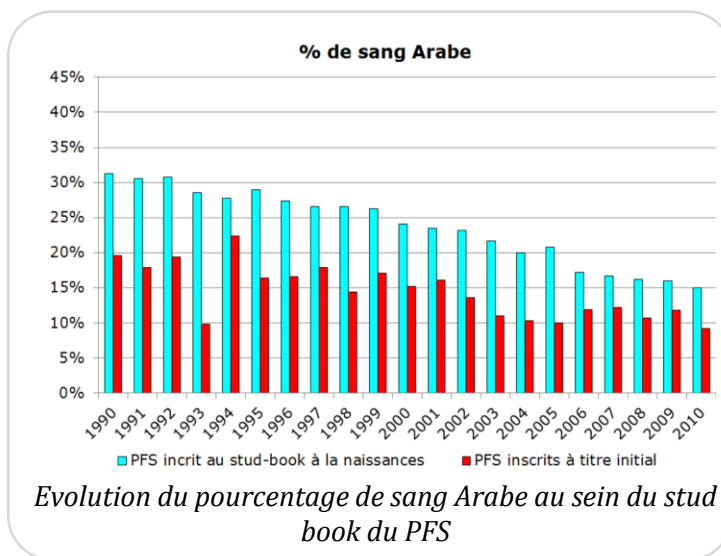


3. Evolution de la composition raciale chez les Poney Français de Selle

Enfin, l'étude a permis de mettre en avant l'évolution de la composition raciale chez les Poneys Français de Selle. La race a entre autres été fondée sur l'utilisation, en croisement, de reproducteurs appartenant à des stud book poney et chevaux, parmi lesquels les stud books Arabe, Connemara, New Forest, et Welsh.

3.1 Evolution du pourcentage de sang Arabe

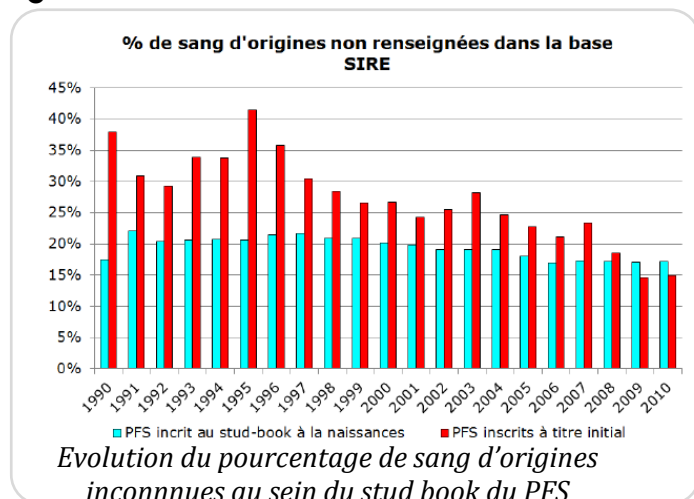
L'un des studs books fondateurs de Poney Français de Selle, qui compte 5 représentants parmi les 30 premiers ancêtres majeurs de la race, le cheval Arabe est de moins en moins utilisé en croisement pour la production de PFS. Ainsi, le pourcentage de sang Arabe dans la population est en diminution depuis 1990 : -0.8% par an pour les poneys inscrits au stud-book du PFS à la naissance, et -0,5% par an chez les poneys inscrits à titre initial. Ainsi, en 20 ans, le pourcentage de sang Arabe présent chez les poneys Français de Selle est passé de plus de 30% en 1990 à un peu moins de 15% en 2010. Malgré cette baisse, il est important de noter que le nombre de Poneys Français de Selle ayant du sang Arabe, lui en revanche, ne diminue pas. Cela représente entre 75 et 80% des naissances annuelles.



3.2 Evolution du pourcentage de sang d'origines non constatées

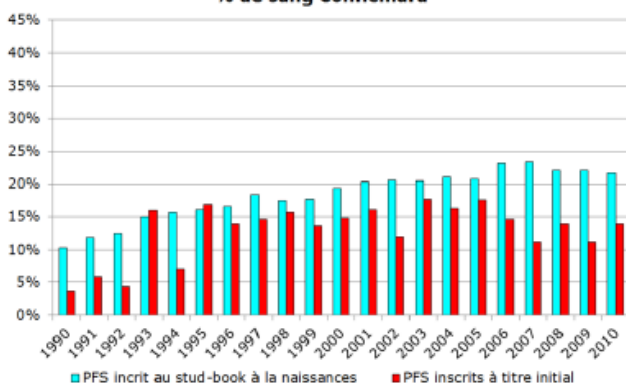
On peut constater que chez les Poneys Français de Selle inscrits à la naissance, le pourcentage de sang provenant de ces origines tend à diminuer légèrement depuis les 20 dernières années.

Du côté des poneys inscrits à titre initial, on constate une évolution en 2 phases : une augmentation de la part des origines non renseignées entre 1992 et 1995 (+4% par an), puis une diminution depuis 1995 : -1.8% par an. Cette diminution est en partie due à une forte diminution de l'inscription de produits issus d'une mère OI/ONC ou issue de 2 parents inconnus : de 70% des inscriptions pour les naissances en 1996 et seulement 10% pour les naissances en 2008.



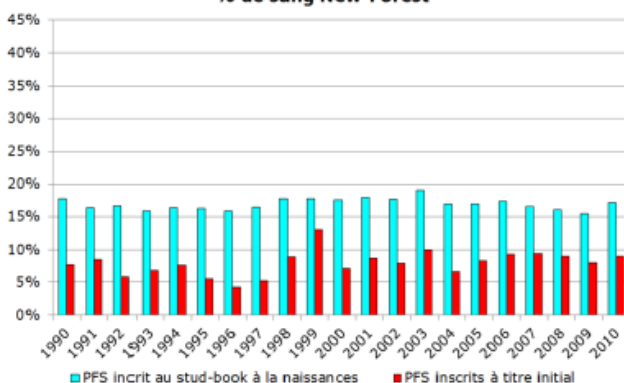
3.3 Evolution du pourcentage de sang d'autres stud books poneys

% de sang Connemara



Evolution du pourcentage de sang Connemara au sein du stud book du PFS

% de sang New-Forest

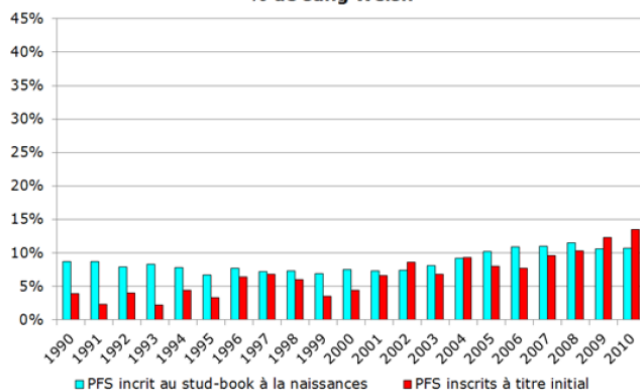


Evolution du pourcentage de sang New Forest au sein du stud book du PFS

L'utilisation de sang Connemara et New Forest au sein du stud book du Poney Français de Selle fluctue, mais reste globalement stable depuis ces 10 dernières années, et dans des proportions comparables pour les deux races.

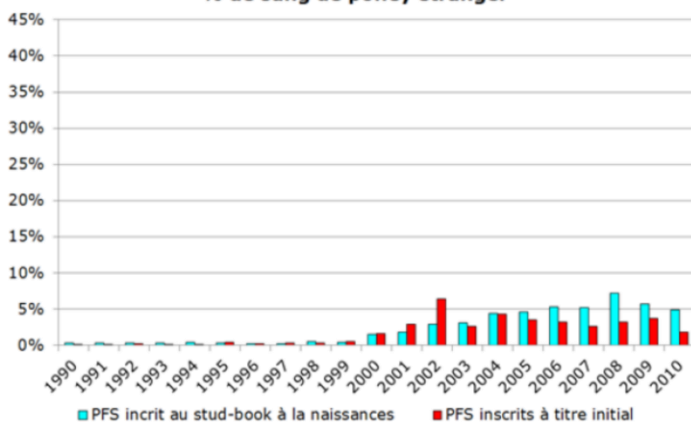
C'est également le cas pour les Welsh, depuis le milieu des années 2000, comme en témoigne le graphique ci-après.

% de sang Welsh



Evolution du pourcentage de sang Welsh au sein du stud book du PFS

% de sang de poney étranger

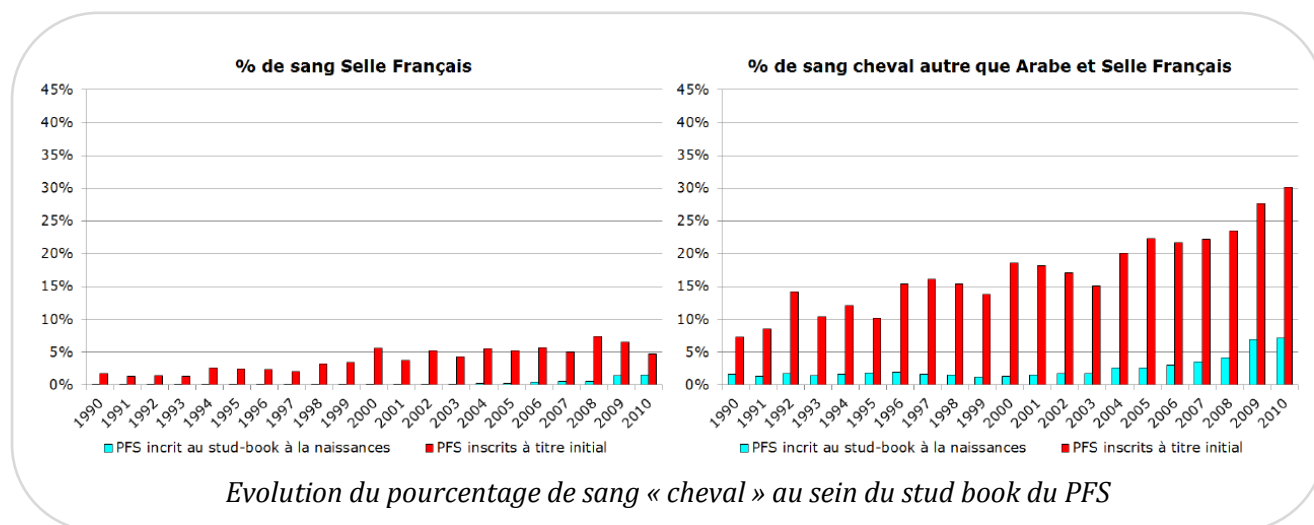


Evolution du pourcentage de sang de poneys étrangers au sein du stud book du PFS

L'utilisation de sang étranger est en revanche en augmentation depuis ces dix dernières années. Une étude des poneys ayant plus de 12,5% de sang étranger montre qu'ils sont principalement utilisés en CSO : 40% des poneys détiennent un indice en CSO (IPO et/ou ISO) contre 27% pour l'ensemble des PFS.

3.4 Evolution du pourcentage de « cheval »

Depuis ces dix dernières années, on remarque que la part de sang « cheval » augmente fortement, et plus particulièrement chez les animaux inscrits à titre initial.



Conclusion

La situation actuelle quant à la composition du patrimoine génétique des Poney Français de Selle ne peut être étudiée que partiellement. En effet, alors que les généalogies sont relativement bien connues (la moitié des poneys a une généalogie connue sur 6 générations), il existe un manque de profondeur des généalogies connues dans SIRE (c'est-à-dire le nombre de générations d'ascendants enregistrés dans SIRE).

Le taux de consanguinité moyen de la population, bien que sous-estimée (du fait de l'absence d'informations complètes sur davantage de générations d'ascendants), est de 0,44%. Ce taux est relativement faible du fait de l'ouverture du stud-book. Cependant, il pourrait augmenter rapidement si les accouplements ne sont pas raisonnés grâce à l'étude complète des voies mâles et femelles lors du choix de croisement. L'éleveur doit également être vigilant lors de ses choix d'accouplement, et préserver une bonne diversité génétique au sein de son cheptel, afin de ne pas favoriser la création de goulot d'étranglement, à travers l'utilisation excessive d'un reproducteur déjà très utilisé. Ceci induirait en effet un appauvrissement génétique de la population et une augmentation du taux de consanguinité, qui aurait entre-autres pour conséquences des problèmes de reproduction, ou encore l'apparition de tares.

La contribution des 20 premiers ancêtres majeurs pour chaque individu sera bientôt disponible sur le portail Internet des Haras nationaux.

L'étude de la composition raciale a permis de mettre en évidence 3 tendances :

- ☆ La part des différents stud-books dont le berceau est à l'étranger reste relativement stable,
- ☆ La part du sang « d'origine inconnue » est en forte diminution. C'est en parti la conséquence du fait que la part des poneys inscrits à titre initial ayant une mère «OI/ONC» a fortement diminué ces dernières années.
- ☆ La part du sang provenant de stud-book « cheval » est en augmentation, en particulier chez les poneys inscrits à titre initial.

Une étude dans le long terme permettra de suivre ces différentes évolutions. Cependant, cette étude n'aura des résultats qu'en différées de l'entrée dans le stud book de poneys inscrits à titre initial seulement à partir de l'âge de 2 ans.

Afin d'aider les éleveurs, de nombreux outils sont disponibles sur le portail des Haras nationaux : consanguinité, composition raciale et bientôt ancêtres majeurs. De plus, projet portant sur un calcul de la consanguinité d'un produit à naître devrait permettre aux éleveurs de les aider dans le raisonnement de leurs croisements.

MODELES ET ALLURES EN REGION

Alsace Lorraine - organisateur : ADECLOR 03.83.30.62.50 ou www.francechevaldesport.fr	
samedi 15 juin - Rosières aux Salines (54)	3 ans montés, 1 an, 2 ans, poulinières et foals
dimanche 30 juin - Haras du Rond Pré, Suriauville (88)	poulinières et foals poneys
Aquitaine	
organisateur : Syndicat du Bassin de l'Adour	
mardi 25 juin - Sames (64)	poulinières / foals
organisateur : Syndicat Sang 47	
mardi 2 juillet – jeudi 4 juillet - Lycée Agricole, Nérac (47)	2 ans / 3 ans / poulinières
organisateur : Syndicat Sang 33	
mardi 9 juillet - Ecuries du Libet, Bernos Beaulac (33)	2 ans, 3 ans, poulinières
Auvergne - organisateur : IFCE / www.francechevaldesport.fr	
jeudi 6 juin - Yssingeaux (43)	2 ans / 3 ans montés / ponettes suitées
dimanche 9 juin - Riom (63)	2 ans / 3 ans montés
mercredi 26 – vendredi 28 juin - Aurillac (15)	2 ans / 3 ans montés / ponettes suitées
jeudi 4 juillet - Culhat (63)	ponettes suitées
jeudi 18 juillet - Servilly (03)	2 ans / ponettes suitées
jeudi 19 septembre - Servilly (03)	3 ans montés
Bourgogne - organisateur : Union des Poneys de Bourgogne en partenariat avec les associations départementales chevaux 58 et 89. Contact : Stéphanie STROH 06.07.37.76.53	
samedi 22 juin - St Sauveur en Puisaye (89)	local poulinières
dimanche 30 juin - Cluny (71)	local / régional 3 ans montés / mâles de 2 ans
vendredi 12 juillet - Equimarault (58)	local poulinières et femelles de 2 ans
mardi 30 juillet - Dijon (21)	local / régional poulinières / femelles de 2 ans
Bretagne - organisateur : FBEUP / IFCE - bretagne-poney@sfr.fr	
samedi 1er juin - Lamballe	local 2 ans / 3 ans montés
lundi 17 juin - Hennebont	local 2 ans / 3 ans montés
samedi 29 juin - Hennebont	régional 2 ans / 3 ans montés
lundi 1er juillet - Lamballe	local 2 ans et poulinières suitées
lundi 8 juillet - Hennebont	local 2 ans et poulinières suitées
samedi 14 septembre - Rennes - La Prévalaye	régional 2 ans et poulinières suitées
Centre - organisateur : AECVL secretariat.aecvl@wanadoo.fr / www.francechevaldesport.fr	
jeudi 18 avril - C.E. Boiscouraud, Neuvy St Sépulcre (36)	local 3 ans
jeudi 25 avril - Pôle du Cheval et de l'âne, La Celle Condé (18)	local 3 ans
jeudi 2 mai - C.E. La Grenadière, St Cyr sur Loire (37)	local 3 ans
jeudi 7 mai - Domaine de Barbereau, Sandillon (45)	local 3 ans
samedi 25 mai - Parc Equestre Fédéral, Lamotte Beuvron (41)	régional 3 ans / femelles 2 et 3 ans
jeudi 4 juillet - à préciser	local poulinières et foals
jeudi 11 juillet - Pôle du Cheval et de l'âne, La Celle Condé (18)	local poulinières et foals
jeudi 18 juillet - Haras de Bel Air, Pernay (37)	local poulinières et foals
jeudi 25 juillet - La Tour de Gireugne, Châteauroux (36)	local poulinières et foals
jeudi 1er août - Parc Equestre Fédéral, Lamotte Beuvron (41)	régional poulinières et foals
Ile de France - organisateur : ADECSIF - info@adecsif.fr	
jeudi 11 avril - 14h - Haras de Trivial, Achères la Forêt (77)	local 2 et 3 ans
mardi 16 avril- 14h - Haras de Gravelotte, Varennes Jarcy (91)	local 2 et 3 ans
jeudi 25 avril - 14h - Haras des Bréviaires (78)	local 2 et 3 ans
jeudi 23 mai - 14h - Grand Parquet , Fontainebleau (77)	régional 2 et 3 ans
jeudi 13 juin - 14h - Haras de la Clairière, Gazeran (78)	local poulinières et foals
lundi 17 juin - 14h - Haras de Gravelotte, Varennes Jarcy (91)	local poulinières et foals
samedi 29 juin - 9h30 - "L'été du Grand Parquet", Fontainebleau (77)	régional poulinières et foals
lundi 2 septembre -9h30 - Fontainebleau (77)	concours foals (SF et races de sport)
Champagne Ardenne - organisateur : IFCE / www.francechevaldesport.fr	
dimanche 30 juin - Mourmelon le Grand (51)	2 ans, 3 ans montés, ponettes suitées et foals
vendredi 2 août - (52) à préciser	ponettes suitées et foals
dimanche 4 août - Buzancy (08)	ponettes suitées et foals

Languedoc Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur, Corse - organisateur : IFCE/ francechevaldesport.fr	
dimanche 19 mai - Uzès (30)	mâles de 2 ans "sport" (qualif pour Cluny)
mardi 11 juin - Uzès (30)	2 ans / 3 ans montés
jeudi 13 juin - Istres (13)	2 ans / 3 ans montés
vendredi 14 juin - Amélie les Bains (66)	poulinières suitées / 2 ans / 3 ans montés
samedi 20 juillet - Manosque (04)	poulinières suitées / 2 ans / 3 ans montés
mardi 24 septembre - Uzès (30)	Inter régional 2 ans et 3 ans montés
Limousin - organisateur : FSL - federation.dalimousin@wanadoo.fr	
mercredi 8 mai - C.E. Texonnieras, Couzeix (87)	local 2 ans et 3 ans
jeudi 16 mai - Haras de Pompadour (19)	local 2 ans et 3 ans
lundi 27 mai - C.E. de Guéret (23)	local 2 ans et 3 ans
jeudi 27 juin - C.E. Texonnieras, Couzeix (87)	régional 2 ans et 3 ans
mardi 2 juillet - Haras de Pompadour (19)	local poulinières
mardi 2 juillet - C.E. Texonnieras, Couzeix (87)	local poulinières
mercredi 3 juillet - Le Dorat (87)	local poulinières
mercredi 3 juillet - Savennes (23)	local poulinières
mardi 30 juillet - C.E. Texonnieras, Couzeix (87)	régional poulinières
Midi Pyrennées	
organisateur : Association Poneys Midi-Pyrennées - assoc@poneys-de-sport.com	
dimanche 30 juin - C.E. de Pitray, St Etienne de Tulmont (82)	régional poneys toutes races
Normandie	
organisateur : ONP	
dimanche 9 juin - Ourville en Caux (76)	local 1 et 2 ans et poulinières suitées
dimanche 16 juin - Saint Lô (50)	local 1 et 2 ans et poulinières suitées
dimanche 21 juillet - Haras du Pin (61)	local 1 et 2 ans et poulinières suitées
samedi 25 mai - Haras du Pin (61)	local 3 ans montés
samedi 15 juin - Saint Lô (50)	local 3 ans montés
dimanche 9 juin - Ourville en Caux (76)	local 3 ans montés
NHS date à préciser - Saint Lô (50)	régional 2 ans, 3 ans, poulinières suitées
Picardie, Nord Pas de Calais - organisateur : AECCP - info@aeccp-cheval.net / 03.21.01.38.85 / www.francechevaldesport.fr	
jeudi 2 mai - Demuin (80) - Ecurie de la Falise	local 3 ans montés
mardi 7 mai - Compiègne (60) - Grand Parc	local 3 ans montés
jeudi 16 mai - Verquigneul (62) - La Loïne	local 3 ans montés
mardi 28 mai - Demuin (80) - Ecurie de la Falise	régional 3 ans montés / 2 ans
lundi 3 juin - Grand Laviers -Ec. du Levant	local foals (poulinières suitées)
mardi 18 juin - Hardelot - Centre Equestre	local foals (poulinières suitées)
jeudi 20 juin - Demuin (80) - Ecurie de la Falise	local foals (poulinières suitées)
jeudi 27 juin - Verquigneul (62) - La Loïne	local foals (poulinières suitées)
vendredi 28 juin - Genech - Ec. des Tourelles	local foals (poulinières suitées)
lundi 1er juillet - Erquery - Haras de Villers	local foals (poulinières suitées)
vendredi 5 juillet - Erlon - Elevage de Vilpion	local foals (poulinières suitées)
samedi 6 juillet - Les Attaques-Haras des Princes	local foals (poulinières suitées)
lundi 9 septembre - Verquigneul (62) - La Loïne	local rattrapage foals (poulinières suitées)
mardi 10 septembre - Erquery - Haras de Villers	local rattrapage foals (poulinières suitées)
samedi 14 septembre - Verquigneul (62) - La Loïne	régional foals (poulinières suitées)
Pays de la Loire - organisateur : FPPL	
samedi 8 juin - Le Lion d'Angers (49)	régional 3 ans montés + France Dressage
dimanche 9 juin - Le Lion d'Angers (49)	local pouliches 2 ans / poulinières + FD
samedi 29 juin - La Roche sur Yon (85)	local poulinières suitées
samedi 20 juillet - Chateaubriant (44)	local poulinières suitées et sélection FD
samedi 7 septembre - Chateaubriant (44)	régional poulinières
Poitou Charentes - organisateur : APPC - poneyspoitoucharentes@yahoo.fr	
mercredi 17 juillet - Poitiers (86)	régional 2 ans et 3 ans
jeudi 18 juillet - Poitiers (86)	régional poulinières suitées et foals